Saint-Étienne : SOS Racisme dépose plainte contre la présidente du comité de soutien à Zemmour

21/02/2011 à 11h45

En défendant les propos du chroniqueur condamné pour provocation à la haine raciale, Justine Lardon, présidente du syndicat Uni Loire, pourrait être exposée aux mêmes sanctions.Le procès Zemmour pourrait faire une victime collatérale à Saint-Étienne.

La responsable stéphanoise de son comité de soutien est visée par une plainte émanant de l'association SOS racisme Loire. « *Quand on s'exprime dans la presse, il faut s'attendre à un retour de bâton ! Surtout quand ces propos sont susceptibles d'être hors la loi* ». SOS Racisme Loire a décidé, hier, de déposer plainte pour provocation à la haine raciale contre **Justine Lardon**, présidente du syndicat universitaire Uni Saint-Étienne et à ce titre à la tête du comité de soutien du journaliste Éric Zemmour.[…]

Cette réaction de SOS Racisme est totalement disproportionnée, s'offusque Olivier Vial. Les propos tenus par notre responsable locale sont dans la lignée d'un rapport du Sénat, dont une des sous-parties, intitulée ' Une sur-délinquance des jeunes issus de l'immigration ', est parfaitement éloquente. »

Le responsable national de l'Uni poursuit sa démonstration en indiquant que le président de SOS Racisme, Dominique Sopo avait lui aussi, « *dans un livre daté de 2005, constaté ce phénomène* ».

Le Progrès